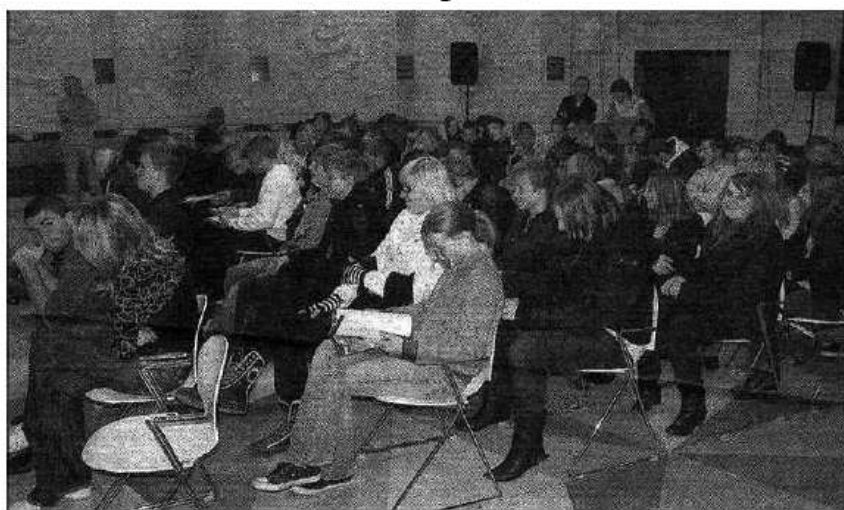


La municipalité applique la démocratie participative en direction des collégiens Les jeunes du Gravelinois débattent de l'avenir du port de Calais



Des jeunes invités à réfléchir aux futurs aménagements du port voisin de Calais.

■ Le débat public concernant Calais Port 2015 s'est déroulé sur le littoral jusqu'à la réunion de clôture de lundi dernier à Calais. Tout le monde pouvait y participer et il concernait toute la population du littoral. Ceux qui n'avaient pas la possibilité de se déplacer ou de faire parvenir une contribution posaient leurs questions sur le site Internet : www.debatpublic-calais-port2015.org

Il fallait aller plus loin. Alors une séance spécifique à l'attention des jeunes du Gravelinois a été organisée, le 10 novembre, par Pierre-Frédéric Teinière-Buchot, le président de la commission en charge de ce débat public. Les collégiés Saint-Joseph de Gravelines, Jean-Monnet de Grand-Fort-Philippe, associées à la Mission Locale, avaient déplacé plusieurs classes en mairie.

Raoul Defruit, conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'origine de l'opération, expliquait « ce sujet concerne pleinement les jeunes générations et lorsque je vois l'âge du public présent dans les séances de débat habituelles, je ne peux m'empêcher de penser qu'ils en sont les grands absents. Avec la collaboration du président Teinière-Buchot, nous avons donc choisi d'impliquer la jeunesse à l'occasion d'une séance adaptée ».

Bertrand Ringot, maire de Gravelines, a participé aux échanges et n'a pas manqué de faire passer des messages aux jeunes comme l'intérêt de maîtriser l'anglais. Il a tenu à se montrer pédagogue, tout en faisant en sorte que les jeunes se fassent leur propre idée sur les sujets abordés.

Les adolescents ont pu aussi prendre connaissance des cahiers d'acteurs édités suite aux différentes contributions. Ils ont posé des questions pour le moins perspicaces telles que « Si le port se développe que deviendra le Tunnel ? », ou encore « Est-ce que le projet peut avoir des effets sur nos plages ? ».

Car ce projet d'extension du port calaisien aura des incidences possibles sur les activités des ports voisins et du Tunnel sous la Manche. Il concentre également de forts enjeux socio-économiques et induit des impacts sur les milieux dunaires et marins.

Dans les deux mois qui suivent, la commission rendra un compte rendu des travaux. S'il poursuit son projet, le maître d'ouvrage indiquera publiquement les suites qu'il donnera aux expres-

sions du débat, et aux suggestions qui en résultent.

Christophe ISAERT